

États financiers de la

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Exercice terminé le 31 mars 2009

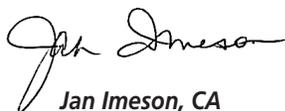
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIER

La responsabilité des états financiers de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick incombe à la direction de la Société et ceux-ci ont été approuvés par le conseil d'administration.

La direction a dressé les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus.

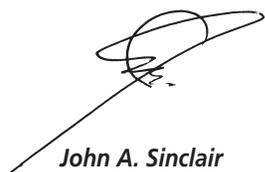
La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick maintient des livres comptables, des systèmes d'information ainsi que des systèmes de contrôle financier et de gestion qui fournissent un degré raisonnable de certitude que l'information financière disponible est exacte, que les actifs sont protégés et que les ressources sont gérées de manière efficace.

Le conseil d'administration, par le truchement de son comité de vérification, s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la communication de l'information financière. Il appartient au comité d'examiner les questions relatives à la comptabilité, à la vérification, aux systèmes de contrôle interne, aux états financiers et au rapport des vérificateurs externes.



Jan Imeson, CA

Le chef des services financiers



John A. Sinclair

Le président et Chef de la direction

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS Aux administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan de Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2009 et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Fredericton, Canada
Le 8 mai 2009

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU
NOUVEAU-BRUNSWICK**
États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2009

	Page
Bilan	28
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	29
Notes afférentes aux états financiers	30

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Bilan

(en milliers de dollars canadiens)

Aux 31 mars

	2009	2008
	\$	\$
Actif :		
Actif à court terme :		
Encaisse	13	11
Débiteurs – Fonds de retraite	2 172	3 328
Autres débiteurs	16	9
Charges payées d’avance	279	239
	<u>2 480</u>	<u>3 587</u>
Immobilisations (note 3)	219	255
	<u>2 699</u>	<u>3 842</u>

Passif, apports reportés et actif net :

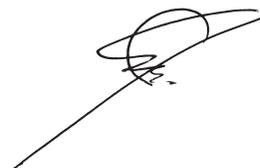
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	1 896	3 077
Taxe de vente harmonisée	105	45
Tranche à court terme du passif découlant du régime complémentaire de retraite (note 5)	22	24
	<u>2 023</u>	<u>3 146</u>
Passif découlant du régime complémentaire de retraite (note 5)	214	230
Avantages sociaux futurs (note 6)	243	211
Apports reportés relatifs aux immobilisations (note 7)	219	255
Engagements (note 4)		
	<u>2 699</u>	<u>3 842</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d’administration,



Le président du conseil



Le président et Chef de la direction

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

(en milliers de dollars canadiens)

Exercice terminés le 31 mars

	2009	2008
	\$	\$
Produits :		
Honoraires :		
Fonds de retraite dans les services publics	6 198	6 756
Fonds de retraite des enseignants	5 144	5 679
Fonds de retraite des juges	37	41
Amortissement des apports reportés relatifs aux immobilisations	101	113
Autres	2	1
	<u>11 482</u>	<u>12 590</u>
Charges :		
Salaires et charges sociales	4 925	5 390
Frais de gestion externe	3 006	3 757
Systèmes d'information	1 214	1 166
Garde de titres	978	1 019
Bureau et entreprise	529	490
Services professionnels	446	376
Loyer de bureaux	283	279
Amortissement	101	113
	<u>11 482</u>	<u>12 590</u>
Variation de l'actif net	-	-

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars canadiens)

Exercice terminé le 31 mars 2009

1. Nature des activités

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (« SGPNB ») a été constituée en vertu de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*, qui a été promulguée le 11 mars 1996.

SGPNB est une entité sans capital-actions. SGPNB recouvre la totalité de ses charges d'exploitation et de ses dépenses en immobilisations selon la méthode du recouvrement des coûts. En tant que société d'État, SGPNB est exonérée d'impôts sur le bénéficiaire au fédéral et au provincial.

Le mandat de SGPNB prescrit par la loi est le suivant :

- agir en qualité de fiduciaire du Fonds de retraite dans les services publics, du Fonds de retraite des enseignants et du Fonds de retraite des juges (les « Fonds »);
- fournir des services de conseils en placement ainsi que d'autres services pour certains fonds en fiducie;
- promouvoir l'avancement du secteur des services et des marchés financiers dans la province;
- prendre en considération les possibilités de placement dans la province lorsqu'elle élabore ses politiques en matière de placement;
- mener les autres activités ou tâches autorisées ou prescrites par la loi ou encore exigées par le lieutenant-gouverneur en conseil.

Au 31 mars 2009, la valeur marchande estimative des actifs gérés par SGPNB était de 7.0 milliards de dollars (8,7 milliards de dollars au 31 mars 2008). Ces actifs sont détenus dans des fonds en fiducie à participation unitaire distincts, gérés par la SGPNB. SGPNB ne consolide pas les résultats des Fonds ni des fonds en fiducie dans ses états financiers.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

a) Constatation des produits

Les honoraires sont inscrits à titre de produits à mesure que les services sont rendus et que leur recouvrement est probable. SGPNB comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis par des imputations aux résultats selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux correspondant à ceux qui sont utilisés pour l'amortissement des immobilisations en question.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(en milliers de dollars canadiens)

Exercice terminé le 31 mars 2009

2. Principales conventions comptables (suite)

b) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant moins l'amortissement. Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie utile estimative, selon la méthode linéaire, aux taux suivants :

Matériel informatique	- 3 ans
Mobilier et matériel	- 12,5 ans
Améliorations locatives	- sur la durée résiduelle du bail

Les actifs détenus aux termes de contrats de location-acquisition sont amortis sur la durée de vie utile estimative des actifs.

Les immobilisations font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrée.

c) Chiffres donnés à des fins de comparaison

Certains soldes donnés à des fins de comparaison ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice à l'étude.

d) Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et ils sont par la suite évalués en fonction de la catégorie d'instruments financiers dans laquelle ils sont classés. Les instruments financiers classés comme étant « détenus à des fins de transaction » sont par la suite comptabilisés à la juste valeur et les variations de celle-ci sont portées à l'état des résultats.

La trésorerie, les débiteurs – Fonds de retraite, les autres créances, les créditeurs et charges à payer et les montants à payer au titre de la TVH ont été classés comme étant « détenus à des fins de transaction ».

3. Immobilisations

	Prix coûtant \$	Amortissement cumulé \$	2009 Valeur comptable nette \$	2008 Valeur comptable nette \$
Matériel informatique	553	451	102	93
Mobilier et matériel	387	308	79	107
Améliorations locatives	318	280	38	55
	1 258	1 039	219	255

Au 31 mars 2009, les immobilisations comprenaient 14 \$ (19 \$ en 2008) pour la valeur comptable nette des actifs détenus aux termes de contrats de location-acquisition. Pour l'exercice, la charge d'amortissement était de 5 \$ (4 \$ en 2008).

4. Engagements

SGPNB loue des locaux et du matériel aux termes de divers contrats de location-exploitation et de location-acquisition qui arrivent à échéance à différentes dates entre 2010 et 2012. Les paiements minimaux futurs au titre de la location en total 696 \$, et par exercice sont les suivants : 246 \$ en 2010; 246 \$ en 2011; 204 \$ en 2012.

5. Passif découlant du régime complémentaire de retraite

SGPNB a un passif estimatif d'environ 236 \$ (254 \$ en 2008) au titre des prestations complémentaires de retraite spéciales ayant trait à des services passés qui ont été accordées en 2003 et en 2004. Ce montant équivaut à la valeur de rachat des versements prévus. Le coût final pour SGPNB variera en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation et de certains facteurs démographiques. Les variations du passif prévu sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Les paiements effectués jusqu'à ce jour et les paiements futurs proviendront d'une augmentation des honoraires imputés au Fonds de retraite dans les services publics, au Fonds de retraite des enseignants ainsi qu'au Fonds de retraite des juges.

6. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés à temps plein de SGPNB sont couverts par le régime du Fonds de retraite dans les services publics (le « régime ») du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées aux termes duquel les cotisations sont versées à la fois par SGPNB et par ses employés. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009, SGPNB a passé en charges des cotisations de 321 \$ (306 \$ en 2008) conformément aux modalités du régime. SGPNB n'a aucune obligation ni aucun droit de façon directe à l'égard de toute obligation non capitalisée ou de tout excédent du régime relativement à ses employés anciens ou actuels.

b) Indemnité de retraite

Les employés à temps plein de SGPNB ont droit, au moment de leur départ à la retraite, à une indemnité de retraite dont la valeur est établie en fonction de leurs années de service. Pendant la durée de la carrière de ses employés, SGPNB enregistre une charge à payer relativement aux sommes estimatives futures qu'elle devra verser, sommes qui sont établies à l'aide de calculs et d'hypothèses actuariels. Les versements effectués viennent réduire la charge à payer. Il s'agit d'un régime sans capitalisation ne comportant aucun actif spécifique distinct pour le règlement des obligations.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

	Hypothèses	
	2009	2008
Taux d'actualisation annuel	7,75 %	5,75 %
Hausses salariales annuelles	3,00 %	3,00 %
Mortalité	Aucune	Aucune
Cessation d'emploi	Régime du Fonds de retraite dans les services publics	
Âge au départ à la retraite	15 % à 57 ans	
	60 % à 60 ans	
	25 % à 63 ans	
Méthode d'évaluation actuarielle	Répartition des prestations au prorata des années de services	

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(en milliers de dollars canadiens)

Exercice terminé le 31 mars 2009

6. Avantages sociaux futurs (suite)

b) Indemnité de retraite (suite)

L'obligation au titre de l'indemnité de retraite se détaille comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	299	280
Coût des services rendus au cours de l'exercice	24	33
Prestations versées	(13)	(5)
Intérêts débiteurs	18	15
Perte actuarielle (gain)	67	(24)
Solde à la fin de l'exercice (non capitalisé)	395	299
Gain actuariel net non amorti	(71)	(2)
Obligation transitoire non amortie	(81)	(86)
Passif au titre des prestations constituées	243	211

Le coût des prestations constaté au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	24	33
Intérêts débiteurs	18	15
Amortissement :		
Gain actuarial	(3)	-
Obligation transitoire	6	6
Charge de retraite	45	54

7. Apports reportés relatifs aux immobilisations

	2009 \$	2008 \$
Solde au début de l'exercice	255	218
Apports supplémentaires reçus, montant net	65	150
Moins les montants amortis par imputation aux résultats	(101)	(113)
Solde à la fin de l'exercice	219	255

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers (suite)

(en milliers de dollars canadiens)

Exercice terminé le 31 mars 2009

8. Opérations entre apparentés

SGPNB est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État de la province du Nouveau-Brunswick, lesquels sont tous sous contrôle commun. SGPNB obtient certains services d'apparentés dans le cours normal de ses activités, lesquels sont inscrits au montant d'échange convenu par les parties.

Des opérations entre apparentés de 16 \$ (10 \$ en 2008) sont incluses dans les créditeurs et charges à payer. SGPNB obtient certains services de télécommunications d'un ministère de la province du Nouveau-Brunswick. Les charges d'exploitation comprennent des honoraires de 653 \$ (628 \$ en 2008).

9. Juste valeur des actifs et des passifs financiers

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs – Fonds de retraite, des autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et du passif au titre du régime de retraite de SGPNB se rapproche de leur valeur comptable.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

États financiers des

- Fonds de retraite dans les services publics
- Fonds de retraite des enseignants
- Fonds de retraite des juges

Exercice terminé le 31 mars 2009

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers de chacun des fonds de retraite suivants à savoir le Fonds de retraite dans les services publics, le Fonds de retraite des enseignants et le Fonds de retraite des juges, incombe à la direction de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick en sa qualité de fiduciaire. Ces états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration.

La direction a dressé les états financiers conformément au paragraphe 27(1) de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*. Les présents états financiers sont à usage particulier et ils reflètent l'actif net détenu en fiducie ainsi que l'évolution de l'actif net détenu en fiducie conformément aux règles comptables indiquées à la note 1 afférente aux états financiers.

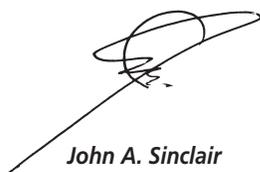
La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick maintient des livres comptables, des systèmes d'information ainsi que des systèmes de contrôle financier et de gestion qui fournissent un degré raisonnable de certitude que l'information financière disponible est exacte, que les actifs sont protégés et que les ressources sont gérées de manière efficace.

Le conseil d'administration, par le truchement de son comité de vérification, s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de la communication de l'information financière. Il appartient au comité d'examiner les questions relatives à la comptabilité, à la vérification, aux systèmes de contrôle interne, aux états financiers et au rapport des vérificateurs externes.



Jan Imeson, CA

Le chef des services financiers



John A. Sinclair

Le président et Chef de la direction

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

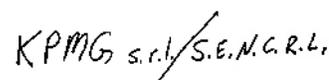
Aux administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié les états de l'actif net détenu en fiducie par la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite dans les services publics, le Fonds de retraite des enseignants et le Fonds de retraite des juges au 31 mars 2009 et les états de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie de l'exercice terminé à cette date. Les présents états financiers ont été établis conformément au paragraphe 27(1) de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif net détenu en fiducie par la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite dans les services publics, le Fonds de retraite des enseignants et le Fonds de retraite des juges au 31 mars 2009 ainsi que de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie pour l'exercice terminé à cette date selon la méthode comptable décrite à la note 1 afférente aux états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite des services publics, le Fonds de retraite des enseignants, le Fonds de retraite des juges ainsi que par le ministre des Finances de la province du Nouveau-Brunswick, conformément au paragraphe 27(1) de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*. Les états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.



Comptables agréés
Fredericton, Canada
Le 8 mai 2009



SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2009

	Page
Fonds de retraite dans les services publics	
État de l'actif net détenu en fiducie	38
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie	38
Fonds de retraite des enseignants	
État de l'actif net détenu en fiducie	39
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie	39
Fonds de retraite des juges	
État de l'actif net détenu en fiducie	40
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie	40
Notes afférentes aux états financiers	41

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite dans les services publics

État de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

Aux 31 mars

	2009 \$	2008 \$
Actif :		
Placements (note 4)	3 839 286	4 720 465
Apports à recevoir	12 855	11 518
Autres montants à recevoir	141	234
	3 852 282	4 732 217
Passif :		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	1 892	2 210
Actif net	3 850 390	4 730 007

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Fonds de retraite dans les services publics

État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

Exercice terminés les 31

	2009 \$	2008 \$
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice, tel que présenté précédemment	4 730 007	4 708 073
Incidence de l'adoption des nouvelles normes concernant les instruments financiers (note 2)	-	(952)
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice	4 730 007	4 707 121
Augmentation de l'actif net :		
Revenu (perte) de placement (note 7)	(870 751)	32 428
Cotisations du promoteur au Fonds de retraite	155 619	146 275
Cotisations d'amortissement de l'employeur	58 510	56 367
	(656 622)	235 070
Diminution de l'actif net :		
Paiements versés au promoteur pour les prestations	213 617	202 323
Paiements versés au promoteur pour les charges	2 451	2 450
Honoraires versés à la SGPNB	6 927	7 411
	222 995	212 184
Augmentation (diminution) nette de l'exercice	(879 617)	22 886
Actif net détenu en fiducie à la fin de l'exercice	3 850 390	4 730 007

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,

Engagements (note 9)

Le président du conseil

Le président et Chef de la direction

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite des enseignants État de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

Aux 31 mars

	2009 \$	2008 \$
Actif :		
Placements (note 4)	3 153 379	3 938 173
Apports à recevoir	3 690	3 088
Autres montants à recevoir	116	112
	3 157 185	3 941 373
Passif :		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	1 410	1 801
Actif net	3 155 775	3 939 572

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Fonds de retraite dans les services publics État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

Exercice terminés les 31 mars

	2009 \$	2008 \$
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice, tel que présenté précédemment	3 939 572	3 980 935
Incidence de l'adoption des nouvelles normes concernant les instruments financiers (note 2)	-	(790)
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice	3 939 572	3 980 145
Augmentation de l'actif net :		
Revenu (perte) de placement (note 7)	(713 838)	30 478
Cotisations du promoteur au Fonds de retraite	84 983	78 281
Cotisations d'amortissement de l'employeur	85 047	81 934
	(543 808)	190 693
Diminution de l'actif net :		
Paiements versés au promoteur pour les prestations	232 843	223 679
Paiements versés au promoteur pour les charges	1 399	1 357
Honoraires versés à la SGPNB	5 747	6 230
	239 989	231 266
Augmentation (diminution) nette de l'exercice	(783 797)	(40 573)
Actif net détenu en fiducie à la fin de l'exercice	3 155 775	3 939 572

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,
Engagements (note 9)

Le président du conseil

Le président et Chef de la direction

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Fonds de retraite des juges État de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

Aux 31 mars

	2009 \$	2008 \$
Actif :		
Placements (note 4)	23 364	28 654
Apports à recevoir	8	7
	23 372	28 661
Passif :		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	36	28
Actif net	23 336	28 633

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Fonds de retraite des juges État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

Exercice terminés les 31 mars

	2009 \$	2008 \$
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice, tel que présenté précédemment	28 633	29 030
Incidence de l'adoption des nouvelles normes concernant les instruments financiers (note 2)	-	(6)
Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice	28 633	29 024
Augmentation de l'actif net :		
Revenu (perte) de placement (note 7)	(5 213)	205
Cotisations du promoteur au Fonds de retraite	1 308	601
	(3 905)	806
Diminution de l'actif net :		
Paiements versés au promoteur pour les prestations	1 308	1 092
Paiements versés au promoteur pour les charges	40	58
Honoraires versés à la SGPNB	44	47
	1 392	1 197
Diminution nette de l'exercice	(5 297)	(391)
Actif net détenu en fiducie à la fin de l'exercice	23 336	28 633

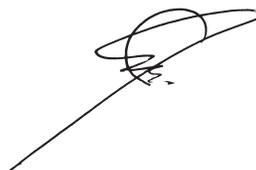
Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,

Engagements (note 9)



Le président du conseil



Le président et Chef de la direction

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

Les actifs du Fonds de retraite dans les services publics (« FRSP »), du Fonds de retraite des enseignants (« FRE ») et du Fonds de retraite des juges (« FRJ ») (collectivement, les « Fonds ») sont détenus en fiducie par la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (la « SGPNB »). La SGPNB a été nommée fiduciaire le 11 mars 1996 en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, à savoir la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick* (la « Loi sur la SGPNB »). La responsabilité de la gestion des actifs des Fonds incombe à la SGPNB depuis le 1er avril 1996.

Le 1^{er} avril 1998, les actifs des Fonds ont été virés à des fonds en fiducie à participation unitaire créés par la SGPNB. Cette structure par portefeuilles facilite la gestion collective des placements et l'administration des actifs. À la fin de l'exercice, il existait 22 fonds en fiducie à participation unitaire, chacun ayant son propre objectif d'investissement. Chaque Fonds détient des parts de ces fonds en fiducie à participation unitaire conformément à sa politique d'investissement.

1. Principales conventions comptables

a) Entité comptable et règles de présentation

Les présents états financiers fournissent de l'information sur l'actif net des Fonds gérés par la SGPNB. Ils n'incluent pas les obligations découlant des régimes de retraite pour le FRSP, le FRE et le FRJ (collectivement, les « régimes »), puisque les états financiers de ces régimes de retraite sont présentés séparément. Par conséquent, les présents états financiers ne sont pas établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada étant donné qu'ils ne visent pas à montrer si les actifs des Fonds sont suffisants pour satisfaire aux obligations des régimes au titre des prestations constituées. Ils sont uniquement fournis à titre d'information et destinés aux administrateurs de la SGPNB et au ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, pour satisfaire au paragraphe 27(1) de la Loi sur la SGPNB.

Les apports aux Fonds et les paiements à partir de ces derniers sont déterminés par le promoteur des régimes, soit le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Celui-ci est responsable de l'administration des sommes perçues auprès des membres et des paiements qui leur sont faits. La SGPNB impute des honoraires à chacun des Fonds selon la méthode du recouvrement des coûts.

b) Évaluation des placements

Tous les placements des Fonds sont représentés par des parts détenues dans chacun des fonds en fiducie à participation unitaire et sont désignés comme étant détenus à des fins de transaction au moment de leur comptabilisation initiale. La valeur de chaque placement dans les fonds en fiducie à participation unitaire correspond à la valeur liquidative calculée par part et multipliée par le nombre de parts détenues. Les placements dans les fonds en fiducie à participation unitaire sont évalués à leur juste valeur à la date des états financiers. La juste valeur est une estimation du montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur est déterminée de la manière suivante :

- i) Pour les titres à revenu fixe cotés en bourse, comme les obligations et les billets à taux variable, la juste valeur correspond au cours du marché le plus récent disponible auprès du service d'évaluation des obligations DEX.
- ii) Pour les actions cotées en bourse, la juste valeur correspond au plus récent cours acheteur du marché pour les positions acheteur et au plus récent cours vendeur du marché pour les positions vendeur.
- iii) Pour les placements dans des fonds sous gestion externe, la juste valeur est fondée sur la valeur liquidative fournie par les gestionnaires externes des fonds. Les gestionnaires externes utilisent les cours du marché pour calculer les valeurs liquidatives applicables.

Exercice terminé le 31 mars 2009

1. Principales conventions comptables (suite)

b) Évaluation des placements (suite)

- iv) Pour les titres non cotés ou négociés hors cote, la juste valeur est établie selon les données du service de cotation d'un courtier reconnu. Les obligations résiduelles sont évaluées selon le cours du marché d'une obligation gouvernementale ayant une durée comparable et rajustées pour refléter les variations des écarts de risque de crédit en fonction de l'opinion du courtier.
- v) Pour les placements dans des entités fermées, comme les fonds fermés ou communs non négociés, les participations dans des sociétés en commandite et les placements en actions ou obligations d'entités fermées, la juste valeur est déterminée selon un processus subjectif. Les gestionnaires externes des fonds fournissent initialement des évaluations des placements dans des entités fermées. La juste valeur des placements dans des entités fermées est estimée selon une ou plusieurs méthodes, notamment les flux de trésorerie actualisés, les multiples des bénéfices, l'évaluation par un tiers et les opérations comparables récentes. Un comité d'évaluation interne, composé du chef de la direction et chef des placements, du chef des finances et du vice-président – Marchés privés de la SGPNB, examine trimestriellement les évaluations externes. Le comité d'évaluation se réunit aussi annuellement pour déterminer s'il est nécessaire de rajuster les estimations.
- vi) Les placements dans des instruments du marché monétaire sont présentés au prix coûtant qui, avec les intérêts courus, se rapproche de la juste valeur.
- vii) Les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont imputées à l'état de l'évolution de l'actif net de l'exercice. Les swaps sur le rendement total d'actions sont évalués selon les taux des indices des marchés. Les contrats de change à terme sont évalués selon les taux de change des marchés. Les swaps d'intérêts et de devises sont évalués selon les données des marchés fournies par Bloomberg.

c) Cotisations

Les cotisations du promoteur des régimes et des participants aux régimes sont constatées dans la période au cours de laquelle les retenues sur le salaire sont effectuées.

d) Revenu de placement

Les opérations d'investissement sont constatées par le fonds en fiducie à participation unitaire sous-jacent à la date de l'opération. Le revenu de placement comprend les gains et les pertes, réalisés et non réalisés, de valeur des parts détenues dans chacun des fonds en fiducie à participation unitaire. Les intérêts créditeurs sont enregistrés selon la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividende est constaté à la date ex-dividende. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

e) Conversion des devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'état de l'actif net détenu en fiducie. Le revenu de placement et les frais connexes sont convertis aux taux en vigueur à la date de chaque opération. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont pris en compte dans le revenu de placement.

f) Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux règles de présentation indiquées exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes y afférentes. Des estimations et des jugements importants sont nécessaires pour déterminer la juste valeur estimative des placements dans des entités fermées puisque ce calcul peut inclure des estimations des flux de trésorerie futurs prévus, des taux de rendement et des conséquences d'événements futurs. Les résultats réels pourraient s'écarter de ces estimations.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

1. Principales conventions comptables (suite)

g) Impôts sur le revenu

Les Fonds sont des fiducies de pension agréées aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et ne sont pas assujettis à l'impôt.

2. Modifications de conventions comptables

Instruments financiers – informations à fournir et présentation

Le 1^{er} avril 2008, les Fonds ont adopté les chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir, et 3863, Instruments financiers – présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA »). Ces chapitres ont remplacé le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Les normes de présentation sont demeurées les mêmes. Les normes sur les informations à fournir ont été améliorées et élargies pour compléter les modifications de conventions comptables adoptées conformément au chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ».

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Le 1^{er} avril 2007, les Fonds ont adopté, de manière rétroactive et sans retraitement des chiffres des périodes correspondantes, le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». Cette norme a modifié la façon dont certains placements étaient évalués aux fins de la comptabilité, car elle exige que la juste valeur des titres cotés soit établie à l'aide des derniers cours acheteur pour les positions acheteur et des derniers cours vendeur pour les positions vendeur. La norme exige de surcroît que tous les coûts de transaction soient passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, plutôt que d'être inclus dans les coûts d'acquisition du placement.

Tous les placements des Fonds sont représentés par des parts détenues dans chacun des fonds en fiducie à participation unitaire. Ces derniers ont adopté eux aussi, aux fins de la comptabilité et sans retraitement des chiffres des périodes antérieures, les recommandations du chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*. Les placements effectués dans les fonds en fiducie à participation unitaire sont évalués à leur juste valeur comptable (valeur liquidative aux fins des PCGR) à la date des états financiers. Les achats et rachats de parts de chaque fonds en fiducie à participation unitaire sont évalués à la date de l'opération d'après la valeur liquidative calculée (valeur liquidative quotidienne) multipliée par le nombre de parts. La valeur liquidative quotidienne utilise les cours de clôture pour les titres cotés.

Tous les instruments financiers ont été classés comme étant détenus à des fins de transaction, si bien que toute variation de la juste valeur se traduit par des gains ou pertes non réalisés qui sont imputés immédiatement aux résultats. Les coûts de transaction, y compris les coûts d'acquisition et de vente, sont indiqués sous un poste distinct à l'état des résultats.

L'adoption de cette norme a donné lieu à une diminution du solde d'ouverture de la valeur des placements et à une diminution correspondante de l'actif net au bilan, comme suit : 952 \$ pour le FRSP, 790 \$ pour le FRE et 6 \$ pour le FRJ.

3. Exigences comptables futures

Normes internationales d'information financière

Le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que le 1^{er} janvier 2011 sera la date à laquelle les normes internationales d'information financière (« IFRS ») remplaceront les normes canadiennes actuelles et deviendront les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada pour les entités ayant une obligation publique de rendre des comptes. Les Fonds ont entrepris d'évaluer les conséquences de l'adoption des IFRS pour la préparation des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2012.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

4. Placements

Les placements des Fonds sont détenus sous forme de parts des fonds en fiducie à participation unitaire dont la SGPNB est le fiduciaire.

Le texte qui suit décrit chacun des fonds en fiducie à participation unitaire qui existaient au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2009.

Fonds d'obligations nominales

Ce fonds investit essentiellement dans des obligations de bonne qualité (obligations dont la cote d'évaluation accordée par une importante agence de cotation est d'au moins BBB) de pays du G-7 et de provinces canadiennes, assorties d'un taux d'intérêt nominal. L'objectif de rendement est d'obtenir 20 points de base de plus que son indice de référence, soit l'indice obligataire DEX All Government, selon une moyenne mobile de quatre ans.

Fonds de valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick

Ce fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe émis pour financer l'activité économique au Nouveau-Brunswick. L'objectif de rendement est d'obtenir 20 points de base de plus que son indice de référence, soit l'indice obligataire DEX All Government, selon une moyenne mobile de quatre ans.

Fonds de titres du marché monétaire

Ce fonds investit essentiellement dans des titres à revenu fixe échéant à moins de 1 an. L'objectif de rendement est d'obtenir 20 points de base de plus que son indice de référence. L'indice de référence correspond à 93 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours DEX et à 7 % du taux sur les prêts à vue.

Fonds de couverture de change

Pendant l'exercice précédent, la SGPNB gérait le risque de change de chaque fonds en fiducie à participation unitaire. Le 1^{er} avril 2008, chacun des Fonds a établi une fiducie de constituant distincte (une « fiducie de couverture »), et la SGPNB a été nommée fiduciaire aux termes de chaque déclaration de fiducie. Les fiducies de couverture ont pour objet de faciliter les décisions en matière de politique de couverture de change. Les contrats de change ont été cédés aux fiducies de couverture le 1^{er} avril 2008 de la manière indiquée dans le tableau ci-dessous.

	31 mars 2008	Fonds de	Fonds de	Fonds de
	Valeur nominale	couverture de	couverture de	couverture de
	\$	change du FRSP	change du FRE	change du FRJ
	\$	\$	\$	\$
Fonds d'actions de répartition internationales	687 075	381 618	303 141	2 317
Fonds axé sur les marchandises	179 293	97 424	81 277	591
Fonds d'actions internationales externes	136 384	74 108	61 826	450
Fonds indiciel d'actions EAEO	672 814	370 790	299 773	2 251
Fonds de titres indexés sur l'inflation	11 307	5 994	5 278	36
Fonds d'actions de sociétés fermées	152 492	82 861	69 128	503
Fonds de valeurs mobilières américaines	385 743	188 065	196 537	1 142

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

4. Placements (suite)

Fonds indiciel d'actions canadiennes

Ce fonds investit dans des titres de participation et des instruments dérivés pour avoir accès à divers secteurs de l'indice composé S&P/TSX. L'effet de levier est évité du fait que chaque instrument dérivé est appuyé par des placements à court terme d'une valeur appropriée. L'objectif de rendement consiste à obtenir un rendement analogue à celui de l'indice composé de rendement global S&P/TSX, selon une moyenne mobile de quatre ans.

Fonds d'actions canadiennes externes

Ce fonds est géré par des gestionnaires externes et investit dans des actions de sociétés canadiennes cotées en bourse. L'objectif de rendement est d'obtenir 150 points de base de plus que son indice de référence, soit l'indice composé de rendement global S&P/TSX, selon une moyenne mobile de quatre ans.

S&P/TSX Completion Index Fund

Ce fonds est géré par un gestionnaire externe et investit essentiellement dans les sociétés du S&P/TSX Completion Index. L'objectif de rendement est de dépasser celui de son indice de référence, soit le S&P/TSX Completion Total Return Index, de 150 points de base (après les frais).

Fonds d'actions de répartition internationales (liquidé le 31 mars 2008)

Ce fonds avait été créé pour mettre en application les décisions en matière de répartition de l'actif et pour diversifier les placements en actions en participant aux marchés des actions des États-Unis, du Japon et des pays européens développés. Il a pénétré progressivement ces marchés en investissant dans des titres, en utilisant des instruments dérivés tels que des contrats à terme normalisés, des options et des swaps, et en investissant dans des fonds en gestion commune de produits indiciels gérés par un gestionnaire externe. L'effet de levier était contourné du fait que chaque instrument dérivé était appuyé par des placements à court terme d'une valeur appropriée. Ce fonds a également été utilisé pour la mise en œuvre de stratégies quantitatives sur les marchés des actions des États-Unis. L'indice de référence était une pondération des indices respectifs du pays ou de la région concernée. Ce fonds a été liquidé le 31 mars 2008.

Fonds d'actions internationales externes

Ce fonds est géré par des gestionnaires externes et investit dans des actions de sociétés cotées en bourse dans les marchés d'Europe, d'Australasie et d'Extrême-Orient. L'objectif de rendement est de dépasser de 150 points de base (en dollars canadiens), selon une moyenne mobile de quatre ans, le rendement de l'indice de référence, qui est une pondération des indices du pays ou de la région applicable.

Fonds d'actions canadiennes – stratégie active à long terme

Ce fonds vise à ajouter de la valeur en procédant à un choix prudent de titres et de répartitions sectorielles grâce à la surpondération ou à la sous-pondération des placements sélectionnés par rapport à l'indice. L'objectif de rendement est d'obtenir 150 points de base de plus que son indice de référence, soit l'indice composé de rendement global S&P/TSX.

Fonds indiciel d'actions EAEO (auparavant le fonds d'actions européennes)

Avant le 1^{er} avril 2008, ce fonds investissait dans des titres inscrits à la cote qui étaient inclus dans l'indice MSCI Europe (marchés développés) en devises locales. L'objectif de ce fonds était d'atteindre un taux de rendement égal ou supérieur à celui de cet indice.

Le 1^{er} avril 2008, l'objectif d'investissement de ce fonds a été modifié pour inclure des titres de l'indice MSCI EAEO (marchés développés en dollars canadien). L'objectif de ce fonds est d'atteindre un taux de rendement égal aux dividendes nets du MSCI EAEO (marchés développés).

4. Placements (suite)

Fonds indiciel d'actions américaines

Ce fonds investit, selon un style passif, dans des titres de participation et des instruments dérivés pour avoir accès à l'indice S&P 500. L'effet de levier est évité du fait que chaque instrument dérivé est appuyé par des placements à court terme d'une valeur appropriée. L'objectif de rendement consiste à obtenir un rendement analogue à celui de l'indice de rendement global S&P 500 (en dollars canadiens).

Fonds à gestion quantitative

Ce fonds vise à créer de la valeur en investissant dans des positions acheteur ou vendeur lorsque des fusions ou des structures à deux catégories d'actions sont annoncées et présentent des occasions d'arbitrage. Les positions vendeur sont soutenues par un montant sous-jacent au comptant. L'objectif de rendement est d'obtenir 500 points de base de plus que son indice de référence. L'indice de référence correspond à 93 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours DEX et à 7 % du taux des prêts à vue.

Fonds de titres indexés sur l'inflation

Ce fonds investit principalement dans des instruments à revenu fixe des pays du G-7, qui sont rajustés pour tenir compte de l'inflation. L'objectif de rendement est d'obtenir 10 points de base de plus que son indice de référence, soit l'indice obligataire à rendement réel DEX, selon une moyenne mobile de quatre ans.

Fonds de valeurs immobilières canadiennes

Ce fonds est géré par un gestionnaire externe et investit dans des biens immobiliers canadiens par l'intermédiaire de sociétés en commandite ou de véhicules d'investissement semblables. L'indice de référence correspond au taux d'inflation, lequel est mesuré par le pourcentage de variation sur 12 mois de l'indice d'ensemble des prix à la consommation (« IPC ») du Canada, majoré de 4 %.

Fonds de valeurs immobilières américaines

Ce fonds est géré par un gestionnaire externe et investit principalement dans les actions cotées en bourse de sociétés américaines d'investissement immobilier. L'objectif de rendement est de dépasser, à long terme, de 150 points de base l'indice FTSE-NAREIT® Equity Index (en dollars canadiens), déduction faite des frais.

Fonds axé sur les marchandises

Ce fonds est utilisé pour appliquer les décisions conformes à la politique d'investissement en participant aux marchés des marchandises. Ce fonds pénètre progressivement ces marchés en utilisant des instruments dérivés comme des contrats à terme et des swaps. L'effet de levier est contourné du fait que chaque instrument dérivé est appuyé par des placements à court terme d'une valeur appropriée. L'indice de référence est l'indice de rendement total des marchandises Goldman Sachs S&P (en dollars canadiens). L'objectif de rendement est d'égaliser l'indice de référence.

Fonds d'actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés

Ce fonds vise à ajouter de la valeur en choisissant des titres de sociétés incluses dans l'indice composé S&P/TSX, l'indice S&P 500, l'indice Russell 3000 et l'indice NASDAQ 100. Les titres privilégiés par ce fonds sont achetés et compensés par une position vendeur correspondante sur un autre titre provenant du même secteur. Le portefeuille est soutenu par un montant sous-jacent au comptant et son objectif de rendement est d'obtenir 500 points de base par année, selon une moyenne mobile de quatre ans, de plus que son indice de référence. L'indice de référence correspond à 93 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours DEX et à 7 % du taux des prêts à vue.

Fonds axé sur les perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique

Ce fonds investit dans des actions de société ouvertes ou fermées ou dans des titres convertibles en actions d'entreprises du Nouveau-Brunswick ou du Canada atlantique. L'objectif de rendement est d'obtenir un taux de rendement réel de 4 % selon un horizon d'investissement à long terme.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

4. Placements (suite)

Fonds d'actions de sociétés fermées

Ce fonds est géré par des gestionnaires externes et investit principalement dans des actions de sociétés américaines et européennes qui ne sont pas cotées en bourse. L'objectif de rendement est de dépasser celui de l'indice de référence, qui est un mélange des indices de rendement global des sociétés des pays respectifs (en dollars canadiens).

Fonds d'investissement des étudiants

Ce fonds est géré par les étudiants de l'Université du Nouveau-Brunswick qui sont inscrits au Programme d'investissement des étudiants. Sa base initiale était de 1 million de dollars et doit être investie selon les mêmes directives et politiques d'investissement générales que la SGPNB. Pour ce fonds, l'indice de référence global se compose à 50 % de l'indice composé de rendement global S&P/TSX, à 45 % de l'indice DEX All Government Bond, à 4,65 % de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours DEX et à 0,35 % du taux sur les prêts à vue. Le personnel de la SGPNB surveille attentivement les activités de ce fonds et il exécute et traite toutes les opérations pour le compte des étudiants.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie Notes afférentes aux états financiers

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

4. Placements (suite)

Les tableaux qui suivent donnent le détail des avoirs en parts de fiducie de chacun des Fonds :

Fonds de retraite dans les services publics

	Parts (nombre)	Valeur unitaire (arrondie au dollar le) plus proche)	2009 Juste valeur \$	2008 Juste valeur \$
Titres à revenu fixe :				
Fonds d'obligations nominales	484 145	1 848	894 912	1 256 546
Fonds de valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	8 077	2 223	17 954	18 538
Fonds de titres du marché monétaire	79 166	1 462	115 703	154 677
Fonds de couverture de change du FRSP	478 539	259	124 090	—
			1 152 659	1 429 761
Actions				
Fonds indiciel d'actions canadiennes	333 324	1 524	508 079	571 825
Fonds d'actions canadiennes externes	71 546	1 718	122 935	255 551
S&P/TSX Completion Index	37 811	1 346	50 907	81 004
Fonds d'actions de répartition internationales			—	591 915
Fonds d'actions internationales externes	87 966	861	75 771	74 072
Fonds d'actions canadiennes – stratégie active à long terme	158 368	658	104 227	70 271
Fonds indiciel d'actions EAEO	699 091	666	465 268	610 294
Fonds indiciel d'actions américaines	519 159	754	391 626	—
Fonds à gestion quantitative	91 328	995	90 897	—
			1 809 710	2 254 932
Actifs indexés sur l'inflation				
Fonds de titres indexés sur l'inflation	152 509	2 298	350 536	424 777
Fonds de valeurs immobilières canadiennes	22 612	2 179	49 261	43 410
Fonds de valeurs immobilières américaines	89 241	1 596	142 450	186 697
Fonds axé sur les marchandises	96 091	778	74 768	100 806
			617 015	755 690
Autres placements				
Fonds d'actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	115 211	1 317	151 711	187 540
Fonds axé sur les perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	10 573	1 071	11 324	7 212
Fonds d'actions de sociétés fermées	74 045	1 295	95 908	84 248
Fonds d'investissement des étudiants	485	1 976	959	1 082
			259 902	280 082
			3 839 286	4 720 465

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

4. Placements (suite)

Fonds de retraite des enseignants

	Parts (nombre)	Valeur unitaire (arrondie au dollar le) plus proche	2009 Juste valeur \$	2008 Juste valeur \$
Titres à revenu fixe				
Fonds d'obligations nominales	405 529	1 848	749 596	1 068 000
Fonds de valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	6 633	2 223	14 745	15 466
Fonds de titres du marché monétaire	64 841	1 462	94 766	128 767
Fonds de couverture de change du FRE	552 896	187	103 298	—
			962 405	1 212 233
Actions				
Fonds indiciel d'actions canadiennes	252 845	1 524	385 406	437 702
Fonds d'actions canadiennes externes	58 758	1 718	100 962	213 198
S&P/TSX Completion Index	31 053	1 346	41 809	67 578
Fonds d'actions de répartition internationales	—	—	—	470 192
Fonds d'actions internationales externes	72 244	861	62 228	61 796
Fonds d'actions canadiennes – stratégie active à long terme	130 063	658	85 599	58 624
Fonds indiciel d'actions EAEO	544 579	666	362 435	493 405
Fonds indiciel d'actions américaines	408 752	754	308 340	—
Fonds à gestion quantitative	75 004	995	74 651	—
			1 421 430	1 802 495
Actifs indexés sur l'inflation				
Fonds de titres indexés sur l'inflation	132 137	2 298	303 712	374 083
Fonds de valeurs immobilières canadiennes	18 360	2 179	39 998	36 215
Fonds de valeurs immobilières américaines	93 375	1 596	149 048	195 108
Fonds axé sur les marchandises	78 917	778	61 404	84 100
			554 162	689 506
Autres placements				
Fonds d'actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	94 619	1 317	124 595	156 458
Fonds axé sur les perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	8 984	1 071	9 622	6 017
Fonds d'actions de sociétés fermées	61 857	1 295	80 121	70 285
Fonds d'investissement des étudiants	528	1 976	1 044	1 179
			215 382	233 939
			3 153 379	3 938 173

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

4. Placements (suite)

Fonds de retraite des juges

	Parts (nombre)	Valeur unitaire (arrondie au dollar le plus proche)	2009 Juste valeur \$	2008 Juste valeur \$
Titres à revenu fixe				
Fonds d'obligations nominales	2 955	1 848	5 463	7 628
Fonds de valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	49	2 223	109	113
Fonds de titres du marché monétaire	481	1 462	703	937
Fonds de couverture de change du FRT	4 891	150	733	—
			7 008	8 676
Actions				
Fonds indiciel d'actions canadiennes	2 028	1 524	3 093	3 471
Fonds d'actions canadiennes externes	436	1 718	748	1 551
S&P/TSX Completion Index	230	1 346	310	492
Fonds d'actions de répartition internationales	—	—	—	3 594
Fonds d'actions internationales externes	535	861	461	450
Fonds d'actions canadiennes – stratégie active à long terme	964	658	634	427
Fonds indiciel d'actions EAEO	4 246	666	2 826	3 705
Fonds indiciel d'actions américaines	3 153	754	2 378	—
Fonds à gestion quantitative	556	995	553	—
			11 003	13 690
Actifs indexés sur l'inflation				
Fonds de titres indexés sur l'inflation	928	2 298	2 134	2 578
Fonds de valeurs immobilières canadiennes	139	2 179	303	264
Fonds de valeurs immobilières américaines	541	1 596	864	1 133
Fonds axé sur les marchandises	585	778	455	612
			3 756	4 587
Autres placements				
Fonds d'actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	701	1 317	924	1 138
Fonds axé sur les perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	65	1 071	70	44
Fonds d'actions de sociétés fermées	460	1 295	596	511
Fonds d'investissement des étudiants	4	1 976	7	8
			1 597	1 701
			23 364	28 654

Exercice terminé le 31 mars 2009

5. Gestion des risques liés aux instruments financiers

Les instruments financiers sont exposés aux risques, notamment aux risques de marché, de crédit et d'illiquidité. Aux termes de son mandat, le conseil d'administration assume la responsabilité générale de comprendre les principaux risques que courent les Fonds ainsi que connaître les systèmes mis en place par la direction pour gérer et atténuer ces risques. Par conséquent, il incombe au conseil d'administration d'établir l'énoncé des politiques d'investissement de chacun des Fonds. La direction, qui est chargée de la gestion quotidienne des placements et de la surveillance du contrôle des risques, agit conformément aux énoncés des politiques d'investissement. Elle prépare des rapports trimestriels à l'intention du conseil d'administration sur le rendement des placements, sur la conformité aux politiques ainsi que sur les tendances et les variations des risques d'investissement.

À partir de l'information tirée des évaluations actuarielles indépendantes et des attentes concernant les marchés financiers, la direction assume la responsabilité de déterminer la répartition des placements recommandée pour générer les rendements à long terme requis selon l'évaluation actuarielle de chaque régime de retraite. Ce processus vise à créer le portefeuille de placements le plus efficace en vue de respecter les exigences actuarielles, tout en contrôlant les risques. Cette répartition stratégique des placements recommandée est revue au moins tous les trois ans et présentée au conseil d'administration. Une fois que la répartition des placements a été approuvée, la direction est chargée de l'appliquer.

Un comité de gestion des risques d'investissement, composé d'une équipe interfonctionnelle d'employés des services de l'investissement, des finances et de l'administration, examine toutes les stratégies d'investissement proposées ou modifiées avant leur mise en œuvre, pour s'assurer que des procédés sont en place pour mesurer et surveiller les risques prévus. Après leur mise en œuvre, le service de l'évaluation de la conformité, des risques et des rendements fait un suivi périodique et indépendant de toutes les pratiques de négociation des placements par rapport aux procédés d'investissement approuvés par la direction.

Dans le cadre des activités de gestion des risques, en plus des énoncés des politiques d'investissement, la SGPNB utilise aussi une technique de modélisation statistique, soit la valeur à risque (« VAR »), pour estimer la probabilité de perte des portefeuilles de placements. À partir de données sur le rendement, la volatilité et la corrélation, des modèles axés sur la VAR sont appliqués pour essayer d'agrèger les risques découlant de placements distincts afin d'obtenir une seule mesure cohésive. Cette agrégation nécessite la formulation de certaines hypothèses simplificatrices, notamment à l'égard de la forme de la courbe de rendement des actifs modélisés, ce qui peut limiter la capacité d'un modèle axé sur la VAR à prévoir le risque sur tous les marchés. Malgré ces limites de la modélisation, des modèles axés sur la VAR bien construits constituent une méthode valable pour agrèger des risques d'investissement distincts en une seule mesure cohésive et donc pour surveiller et analyser ces risques au fil du temps.

- a) **Risque de marché** : le risque de marché s'entend du risque de variation de la valeur d'un placement en raison de changements dans les prix du marché, que ces changements soient provoqués par des facteurs inhérents à un placement donné ou par des facteurs touchant tous les titres négociés sur ce marché. En plus du risque de change, du risque de taux d'intérêt, du risque de crédit et du risque de cours, tel qu'ils sont expliqués plus loin, les Fonds sont exposés à d'autres risques liés au marché.

La SGPNB mène certaines activités d'investissement pour le compte des Fonds en effectuant des opérations avec des courtiers sur des marchés boursiers reconnus et sur les marchés hors cote. Les stratégies d'investissement peuvent comprendre le recours à des instruments dérivés tels que des contrats de change à terme ou des swaps sur le rendement total. Les stratégies d'investissement comportent également des stratégies dites « à faible corrélation avec les marchés », au moyen desquelles un placement qui se trouve dans une position acheteur sur un titre est jumelé à une position vendeur sur un autre titre, ces titres provenant généralement du même secteur. L'énoncé des politiques d'investissement de chaque Fonds interdit le recours à l'effet de levier dans le portefeuille de placements. Par conséquent, dans la mesure où il existe un risque lié au marché découlant des instruments dérivés, les Fonds continueront à conserver un montant sous-jacent au comptant égal au montant du risque lié au marché. Les

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

5. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

stratégies à faible corrélation avec les marchés réduisent le risque de marché du fait qu'elles respectent des limites maximales en matière d'investissement de même que des contraintes en matière de déclenchement des ordres boursiers, et ces stratégies sont aussi soutenues par les montants sous-jacents au comptant.

En général, les courtiers exigent que des biens soient donnés en garantie des fluctuations éventuelles du marché lorsqu'ils effectuent des opérations sur des instruments financiers dérivés ou lorsqu'ils adoptent des positions vendeur en ce qui a trait à des titres. Au 31 mars 2009, la juste valeur des titres qui avaient été déposés en garantie auprès de diverses institutions financières s'établissait comme suit :

	2009 \$	2008 \$
Fonds de retraite dans les services publics	137 505	200 294
Fonds de retraite des enseignants	118 817	175 750
Fonds de retraite des juges	837	1 215
	257 159	377 289

- b) **Risque de change** : les FFPU sont exposés au risque de change lorsque les placements sont faits dans une devise autre que le dollar canadien. Les fluctuations de la valeur relative du dollar canadien par rapport aux devises peuvent entraîner un effet positif ou négatif sur la juste valeur des placements. La SGPNB atténue ce risque en ayant recours à des contrats de change à terme (il y a lieu de se reporter à la note 6).

Auparavant, aux termes de l'énoncé des politiques d'investissement de chaque Fonds, le risque de change devait être couvert en dollars canadiens dans la mesure du possible. Le 26 août 2008, le conseil d'administration a approuvé une modification de ces politiques, à savoir que la couverture devait être de 50 % du risque de change de base (pour le dollar américain, l'euro, la livre sterling et le yen japonais).

Les tableaux qui suivent présentent le montant net du risque de change non couvert sous-jacent, selon l'équivalent en dollars canadiens, aux 31 mars.

Fonds de retraite dans les services publics

Devise	Juste valeur en 2009 selon la devise			
	Risque total \$	Couverture \$	Risque net \$	Total %
Dollar canadien	2 626 806	604 560	3 231 366	84,17
Dollar américain	699 945	(368 285)	331 660	8,64
Euro	190 780	(111 712)	79 067	2,06
Yen japonais	116 846	(70 090)	46 756	1,22
Livre sterling	97 564	(54 472)	43 091	1,12
Franc suisse	39 298	—	39 298	1,02
Couronne danoise	4 148	—	4 148	0,11
Couronne norvégienne	3 496	—	3 496	0,09
Couronne suédoise	10 382	—	10 382	0,27
Autres	50 022	—	50 022	1,30
Placements	3 839 286	—	3 839 286	100,00

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

5. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Fonds de retraite dans les services publics

Devise	Juste valeur en 2008 selon la devise			
	Risque total \$	Couverture \$	Risque net \$	Total %
Dollar canadien	3 573 565	1 023 546	4 597 110	97,39
Dollar américain	735 021	(737 378)	(2 358)	(0,05)
Euro	248 163	(275 823)	(27 660)	(0,59)
Yen japonais	(21 200)	144 415	123 215	2,61
Livre sterling	126 337	(141 820)	(15 483)	(0,33)
Franc suisse	41 501	(46 049)	(4 548)	(0,10)
Couronne danoise	6 940	(9 322)	(2 382)	(0,05)
Couronne norvégienne	7 077	(8 598)	(1 521)	(0,03)
Couronne suédoise	14 681	(18 257)	(3 576)	(0,08)
Autres	(11 618)	69 287	57 669	1,22
Placements	4 720 465	—	4 720 465	100,00

Fonds de retraite des enseignants

Devise	Juste valeur en 2009 selon la devise			
	Risque total \$	Couverture \$	Risque net \$	Total %
Dollar canadien	2 158 065	504 976	2 663 041	84,45
Dollar américain	594 037	(315 455)	278 582	8,83
Euro	150 636	(89 831)	60 804	1,93
Yen japonais	91 021	(55 286)	35 735	1,13
Livre sterling	76 000	(44 403)	31 597	1,00
Franc suisse	30 612	—	30 612	0,97
Couronne danoise	3 231	—	3 231	0,10
Couronne norvégienne	2 723	—	2 723	0,09
Couronne suédoise	8 087	—	8 087	0,26
Autres	38 966	—	38 966	1,24
Placements	3 153 379	—	3 153 379	100,00

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

5. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Fonds de retraite des enseignants

Devise	Juste valeur en 2008 selon la devise			
	Risque total \$	Couverture \$	Risque net \$	Total %
Dollar canadien	2 966 261	874 840	3 841 101	97,54
Dollar américain	637 929	(640 546)	(2 617)	(0,07)
Euro	201 561	(224 911)	(23 352)	(0,59)
Yen japonais	(17 060)	116 755	99 695	2,53
Livre sterling	102 123	(115 286)	(13 162)	(0,33)
Franc suisse	33 552	(37 396)	(3 844)	(0,10)
Couronne danoise	5 610	(7 601)	(1 991)	(0,05)
Couronne norvégienne	5 721	(7 003)	(1 282)	(0,03)
Couronne suédoise	11 869	(14 868)	(2 999)	(0,08)
Autres	(9 393)	56 016	46 623	1,18
Placements	3 938 173	—	3 938 173	100,00

Fonds de retraite des juges

Devise	Juste valeur en 2009 selon la devise			
	Risque total \$	Couverture \$	Risque net \$	Total %
Dollar canadien	15 987	3 705	19 692	84,29
Dollar américain	4 259	(2 299)	1 959	8,39
Euro	1 164	(667)	496	2,12
Yen japonais	710	(407)	302	1,29
Livre sterling	593	(331)	261	1,12
Franc suisse	239	—	239	1,02
Couronne danoise	25	—	25	0,11
Couronne norvégienne	21	—	21	0,09
Couronne suédoise	63	—	63	0,27
Autres	304	—	304	1,30
Placements	23 364	—	23 364	100,00

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

5. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Fonds de retraite des juges

Devise	Juste valeur en 2008 selon la devise			
	Risque total \$	Couverture \$	Risque net \$	Total %
Dollar canadien	21 692	6 213	27 905	97,39
Dollar américain	4 462	(4 476)	(14)	(0,05)
Euro	1 506	(1 674)	(168)	(0,59)
Yen japonais	(129)	877	748	2,61
Livre sterling	767	(861)	(94)	(0,33)
Franc suisse	252	(280)	(28)	(0,10)
Couronne danoise	42	(57)	(14)	(0,05)
Couronne norvégienne	43	(52)	(9)	(0,03)
Couronne suédoise	89	(111)	(22)	(0,08)
Autres	(71)	421	350	1,22
Placements	28 654	—	28 654	100,00

Une augmentation ou une diminution de 1 % de la valeur du dollar canadien par rapport à celle de toutes les autres devises entraînerait une augmentation ou une diminution approximative de la valeur nette des placements de l'ordre de 6 079 \$ pour le FRSP, de 4 903 \$ pour le FRE et de 37 \$ pour le FRJ (1 234 \$ pour le FRSP, 971 \$ pour le FRE et 7 \$ pour le FRJ en 2008).

- c) **Risque de taux d'intérêt** : ce risque s'entend de l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur marchande des placements. En ce qui concerne les catégories des titres à revenu fixe, des actifs indexés sur l'inflation et des autres placements, des directives s'appliquant à la durée et à la courbe de rendement ont été élaborées pour atténuer les risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt sur les titres à revenu fixe. La durée correspond à la valeur actualisée, exprimée en années, du rendement, du taux d'intérêt nominal, de l'échéance finale et des options d'achat des titres à revenu fixe.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

5. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Les tableaux qui suivent présentent la durée des titres à revenu fixe, par FFPU, et la sensibilité à une augmentation ou à une diminution de 0,25 % des taux d'intérêt aux 31 mars.

Fonds de retraite dans les services publics

	2009			2008		
	Juste valeur des titres à revenu fixe \$	Durée (années)	Sensibilité à une variation de 0,25 % des taux \$	Juste valeur des titres à revenu fixe \$	Durée (années)	Sensibilité à une variation de 0,25 % des taux \$
Fonds d'obligations nominales	843 501	7,0	160	1 251 687	7,3	215
Fonds de valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	17 954	5,1	2	18 538	5,4	2
Fonds de titres du marché monétaire	—	—	—	18 557	0,5	—
Fonds de couverture de change	132 032	7,0	—	—	—	—
Fonds d'obligations indexées sur l'inflation	339 197	16,6	125	424 239	16,1	153
Fonds d'investissement des étudiants	432	6,3	—	547	6,9	—
	1 333 116			1 713 568		

Fonds de retraite des enseignants

	2009			2008		
	Juste valeur des titres à revenu fixe \$	Durée (années)	Sensibilité à une variation de 0,25 % des taux \$	Juste valeur des titres à revenu fixe \$	Durée (années)	Sensibilité à une variation de 0,25 % des taux \$
Fonds d'obligations nominales	707 497	7,0	135	1 063 871	7,3	183
Fonds de valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	14 745	5,1	2	15 466	5,4	2
Fonds de titres du marché monétaire	—	—	—	15 448	0,5	—
Fonds de couverture de change	109 628	7,0	—	—	—	—
Fonds d'obligations indexées sur l'inflation	293 887	16,6	108	373 610	16,1	135
Fonds d'investissement des étudiants	470	6,3	—	596	6,9	—
	1 126 227			1 468 991		

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

5. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Fonds de retraite des juges

	2009			2008		
	Juste valeur des titres à revenu fixe \$	Durée (années)	Sensibilité à une variation de 0,25 % des taux \$	Juste valeur des titres à revenu fixe \$	Durée (années)	Sensibilité à une variation de 0,25 % des taux \$
Fonds d'obligations nominales	5 167	7,0	1	7 598	7,3	1
Fonds de valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	109	5,1	—	113	5,4	—
Fonds de titres du marché monétaire	—	—	—	112	0,5	—
Fonds de couverture de change	788	7,0	—	—	—	—
Fonds d'obligations indexées sur l'inflation	2 065	16,6	1	2 575	16,1	1
Fonds d'investissement des étudiants	3	6,3	—	4	6,9	—
	8 132			10 402		

Les tableaux qui suivent présentent la durée à l'échéance des instruments financiers contenus dans les catégories des titres à revenu fixe, des actifs indexés sur l'inflation et des autres placements aux 31 mars.

Fonds de retraite dans les services publics

	2009				Total \$	Rendement effectif moyen %	2008	
	Moins de 1 an \$	Durée à l'échéance					Total \$	Rendement effectif moyen %
		De 1 à 5 ans \$	De 6 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$				
Titres canadiens								
Obligations du gouvernement du Canada	12 302	208 902	35 230	359 522	615 956	3,2	838 184	3,4
Obligations provinciales	1 811	112 865	81 821	231 658	428 155	5,1	520 324	4,9
Obligations municipales	—	13 096	68 009	—	81 105	5,0	80 242	4,9
Obligations de sociétés	—	41 104	10 523	38 786	90 413	5,2	109 747	5,4
Autres	2 531	25 151	5 477	77 099	110 258	5,9	113 656	5,0
Titres étrangers								
Obligations du Trésor	—	—	—	7 229	7 229	2,3	51 416	3,6
	16 643	401 119	201 060	714 293	1 333 116		1 713 568	

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

5. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Fonds de retraite des enseignants

	2009					Rendement effectif moyen %	2008	
	Moins de 1 an \$	Durée à l'échéance De 1 à 5 ans \$	De 6 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Total \$		Total \$	Rendement effectif moyen %
Titres canadiens								
Obligations du gouvernement du Canada	10 311	175 012	29 522	310 154	525 000	3,2	724 571	3,4
Obligations provinciales	1 517	94 545	68 543	194 061	358 666	5,1	442 240	4,9
Obligations municipales	—	10 970	56 967	—	67 937	5,0	68 204	4,9
Obligations de sociétés	—	34 430	8 814	32 491	75 735	5,2	93 285	5,4
Autres	2 078	20 975	4 588	64 986	92 627	5,9	96 788	5,0
Titres étrangers								
Obligations du Trésor	—	—	—	6 263	6 263	2,3	43 902	3,6
	13 906	335 932	168 434	607 955	1 126 227		1 468 990	

Fonds de retraite des juges

	2009					Rendement effectif moyen %	2008	
	Moins de 1 an \$	Durée à l'échéance De 1 à 5 ans \$	De 6 à 10 ans \$	Plus de 10 ans \$	Total \$		Total \$	Rendement effectif moyen %
Titres canadiens								
Obligations du gouvernement du Canada	75	1 275	215	2 189	3 754	3,2	5 088	3,4
Obligations provinciales	11	689	500	1 414	2 614	5,1	3 159	4,9
Obligations municipales	—	80	415	—	495	5,0	487	4,9
Obligations de sociétés	—	251	64	237	552	5,2	666	5,4
Autres	15	153	33	470	671	5,9	690	5,0
Titres étrangers								
Obligations du Trésor	—	—	—	44	44	2,3	312	3,6
	102	2 449	1 227	4 355	8 132		10 402	

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

5. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

- d) **Risque de crédit** : les Fonds sont exposés au risque de crédit dans l'éventualité où une contrepartie à un instrument dérivé ou à un titre de créance serait en situation de défaut ou deviendrait insolvable. La SGPNB a établi des critères d'investissement qui ont été conçus pour gérer le risque de crédit en imposant des limites par type d'émetteur et par cote de solvabilité pour le risque de crédit découlant des titres à revenu fixe et des instruments dérivés. La direction assure un suivi mensuel de ce risque. Les instruments dérivés et les titres de créance à court et long terme se limitent à ceux auxquels une agence de cotation externe a attribué des cotes élevées de solvabilité. Ces cotes sont de BBB et plus pour les titres de créance à long terme et de R-1 pour les titres de créance à court terme. Toute révision à la baisse d'une cote de solvabilité en deçà d'une cote de qualité supérieure est examinée par le conseil d'administration de la SGPNB.

Le tableau qui suit présente le risque de crédit maximal pour chacun des Fonds aux 31 mars.

	FRSP		FRE		FRJ	
	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$
Placements	1 984 833	2 970 426	1 644 260	2 483 025	12 088	18 024
Apports à recevoir	12 855	11 518	3 690	3 088	8	7
Autres montants à recevoir	141	234	116	112	—	—
	1 997 829	2 982 178	1 648 066	2 486 225	12 096	18 031

Le tableau qui suit présente le risque de crédit maximal selon la solvabilité aux 31 mars.

	FRSP		FRE		FRJ	
	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$
AAA	749 129	1 007 587	635 270	866 871	4 569	6 117
AA	606 475	1 023 716	482 241	835 721	3 615	6 146
A	293 306	304 899	246 672	260 303	1 790	1 851
R-1	305 704	597 326	247 450	481 605	1 858	3 622
Autres	43 215	48 650	36 433	41 725	264	295
	1 997 829	2 982 178	1 648 066	2 486 225	12 096	18 031

Au 31 mars 2009, la plus forte concentration du risque de crédit se rapportait aux obligations du gouvernement du Canada.

- e) **Risque de cours** : ce risque découle de la possibilité que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un placement varient en raison de l'évolution des cours (pour les variations autres que celles découlant des risques de change, de taux d'intérêt et de crédit). Le risque de cours peut influencer sur des placements en particulier ou des indices de marché.

Une tranche des actifs de chacun des Fonds est investie dans des FFPU qui investissent, selon un style actif ou passif, dans des actions et des marchandises. Pour gérer les risques sur actions et sur marchandises, la direction investit dans des pays, secteurs, émetteurs et marchandises en mettant l'accent sur une grande diversification.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

5. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Les Fonds appliquent aussi des stratégies fondées sur le rendement absolu au moyen de placements dans le fonds d'actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés et le Fonds à gestion quantitative. Ces stratégies fondées sur le rendement absolu ont une faible corrélation avec les indices de marché et peuvent donc permettre de générer des rendements favorables sans égard à la conjoncture des marchés.

- f) **Risque d'illiquidité** : ce risque découle de la possibilité que les fonds disponibles soient insuffisants pour répondre aux besoins en trésorerie. Les rentrées de fonds comprennent les cotisations de retraite versées par le promoteur des régimes, la trésorerie et les actifs facilement négociables, tels que les obligations gouvernementales et les titres cotés en bourse. Les sorties de fonds incluent les versements au promoteur pour les prestations de retraite, les achats de titres et le règlement des engagements antérieurs au titre des placements en actions de sociétés fermées, en biens immobiliers et dans les infrastructures.

La répartition de l'actif des Fonds est expressément conçue pour faire en sorte que des actifs liquides suffisants soient disponibles pour verser les prestations de retraite au moment opportun. La répartition de l'actif est une combinaison de titres à revenu fixe, d'actions et d'autres placements. À l'exception de la trésorerie, les obligations gouvernementales constituent la catégorie d'actifs la plus liquide, alors que les placements en actions de sociétés fermées du fonds d'actions de sociétés fermées et les placements en biens immobiliers de sociétés fermées et dans les infrastructures du fonds de valeurs immobilières canadiennes sont très illiquides en raison de la plus longue durée à l'échéance de ces placements.

Les liquidités nettes incluent la juste valeur de l'ensemble des actifs, à l'exception des placements en actions de sociétés fermées, des placements en biens immobiliers de sociétés fermées et dans les infrastructures et des placements régionaux du Nouveau-Brunswick, la juste valeur des garanties données aux courtiers et aux contreparties et les engagements d'investissement non provisionnés. Le tableau qui suit présente le calcul des liquidités nettes aux 31 mars.

	2009			2008		
	FRSP Total de l'actif \$	FRE Total de l'actif \$	FRJ Total de l'actif \$	FRSP Total de l'actif \$	FRE Total de l'actif \$	FRJ Total de l'actif \$
Actif net	3 850 390	3 155 775	23 336	4 730 007	3 939 572	28 633
Moins : placements dans le fonds d'actions de sociétés fermées (note 4)	(95 908)	(80 121)	(596)	(84 249)	(70 285)	(511)
Moins : placements dans le fonds de valeurs immobilières canadiennes (note 4)	(49 261)	(39 998)	(303)	(43 410)	(36 215)	(264)
Moins : placements dans le fonds de valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick (note 4)	(17 954)	(14 745)	(109)	(18 538)	(15 466)	(113)
Moins : placements dans le fonds axé sur les perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique (note 4)	(11 324)	(9 622)	(70)	(7 212)	(6 017)	(44)
Moins : garanties données (note 5a)	(137 505)	(118 817)	(837)	(200 294)	(175 750)	(1 216)
Moins : engagements d'investissement (note 9)	(120 709)	(100 567)	(749)	(114 830)	(95 799)	(697)
Liquidités nettes	3 417 729	2 791 906	20 672	4 261 475	3 540 040	25 788

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

5. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

- g) **Prêt de titres** : certains FFPU dans lesquels les Fonds ont investi ont conclu un accord de prêt de titres avec leur dépositaire dans le but d'accroître le rendement des portefeuilles. Aux termes de cet accord, le dépositaire peut prêter des titres appartenant aux FFPU à des emprunteurs approuvés en contrepartie d'une garantie, composée de titres facilement négociables et garantis par un gouvernement et s'élevant à au moins 105 % de la valeur des titres prêtés, et de frais d'emprunt. La SGPNB applique des restrictions concernant les emprunteurs approuvés pour réduire le risque de crédit de contrepartie. Les titres prêtés demeurent inclus dans les placements à l'état de l'actif net. Au 31 mars 2009, les Fonds avaient prêté des titres dont la juste valeur estimative était la suivante : 388 997 \$ pour le FRSP (314 917 \$ en 2008), 321 006 \$ pour le FRE (259 299 \$ en 2008) et 2 370 \$ pour le FRJ (1 911 \$ en 2008).

6. Contrats sur instruments dérivés

Un instrument dérivé est un contrat financier dont la valeur est fondée sur la valeur nominale des actifs, indices, taux d'intérêt ou taux de change sous-jacents. En raison de leurs placements dans les FFPU, les Fonds peuvent être partie à certains instruments dérivés, y compris des contrats à terme normalisés, des swaps d'intérêts, des contrats de change à terme, des swaps de devises et des swaps sur le rendement total d'actions. Un contrat à terme normalisé est un accord conclu entre deux parties en vue d'acheter ou de vendre un titre ou un intérêt financier à une date donnée, en quantité et à un prix déterminés. Les contrats à terme normalisés sont négociés sur des marchés boursiers reconnus. Un swap d'intérêts est un accord conclu en vue d'échanger périodiquement des flux de trésorerie selon un montant en capital nominal. Un contrat de change à terme est un accord conclu entre deux parties et négocié sur un marché hors cote, et non pas sur un marché boursier organisé, en vue d'acheter ou de vendre une devise contre un montant dans une autre devise à une date et à un prix futurs. Un swap sur le rendement total d'actions, qui est négocié sur un marché hors cote, est un accord conclu entre deux parties en vue d'échanger des rendements financiers, selon des modalités préétablies et un montant nominal.

Les instruments dérivés sont utilisés à diverses fins, notamment pour investir sur un marché boursier particulier de manière efficace et peu coûteuse (contrats à terme normalisés et swaps), pour accroître les rendements (swaps sur le rendement total d'actions), pour convertir des paiements à taux d'intérêt fixe en paiements à taux d'intérêt variable (swaps d'intérêts) et pour se couvrir contre les pertes éventuelles découlant des variations des taux de change ou des cours des actions (contrats de change à terme).

Les contrats sur instruments dérivés entraînent un risque de crédit au cas où les contreparties devenaient incapables de respecter les modalités des contrats. La SGPNB atténue ce risque en ne concluant des contrats sur instruments dérivés qu'avec des contreparties ayant des cotes élevées de solvabilité et en limitant le risque lié à chaque contrepartie à 5 % du total des actifs. Les instruments dérivés sont aussi assujettis aux risques de change, de taux d'intérêt, de cours et d'illiquidité (*il y a lieu de se reporter aux notes 5c), d), e) et f)*). Le risque d'illiquidité découle de la possibilité que les Fonds aient à payer une prime pour annuler ou compenser une position sur instruments dérivés avant son échéance.

Selon les énoncés des politiques d'investissement, l'effet de levier financier est interdit dans l'utilisation d'instruments dérivés. Par conséquent, des actifs à court terme suffisants, selon un montant sous-jacent au comptant, sont conservés pour couvrir le risque éventuel lié aux instruments dérivés.

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des instruments dérivés utilisés par chaque Fonds. Les valeurs nominales correspondent aux volumes des positions en cours sur instruments dérivés. La valeur nominale est égale au montant auquel un taux ou un cours est appliqué aux fins du calcul des flux de trésorerie pour les swaps, les contrats de change à terme et les contrats à terme normalisés. Les justes valeurs correspondent aux gains ou aux pertes non réalisés sur les contrats dérivés et représentent le coût de remplacement de ces contrats selon les conditions prévalant actuellement sur le marché.

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

6. Contrats sur instruments dérivés (suite)

Fonds de retraite dans le secteur public

	2009 Valeur nominale \$	2009 Juste valeur \$	2008 Valeur nominale \$	2008 Juste valeur \$
Gestion de l'actif				
Contrats à terme normalisés sur actions	(3 519)	1 467	134 014	22 276
Swaps sur actions	245 255	3 564	477 396	6 377
Swaps d'intérêts	5 133	(18)	5 099	758
Swaps de devises	17 339	(2 287)	17 271	(6 716)
Contrats de change à terme	5 318 485	(7 892)	1 200 859	(50 204)
Juste valeur nette des contrats sur instruments dérivés		(5 166)		(27 509)

Fonds de retraite des enseignants

	2009 Valeur nominale \$	2009 Juste valeur \$	2008 Valeur nominale \$	2008 Juste valeur \$
Gestion de l'actif				
Contrats à terme normalisés sur actions	(3 102)	1 142	106 110	17 854
Swaps sur actions	186 040	2 702	365 421	4 882
Swaps d'intérêts	4 300	(15)	4 334	644
Swaps de devises	13 152	(1 735)	13 220	(5 141)
Contrats de change à terme	4 190 087	(6 282)	1 016 960	(41 821)
Juste valeur nette des contrats sur instruments dérivés		(4 188)		(23 582)

Fonds de retraite des juges

	2009 Valeur nominale \$	2009 Juste valeur \$	2008 Valeur nominale \$	2008 Juste valeur \$
Gestion de l'actif				
Contrats à terme normalisés sur actions	(21)	8	813	134
Swaps sur actions	1 492	22	2 898	39
Swaps d'intérêts	31	—	31	5
Swaps de devises	106	(14)	105	(41)
Contrats de change à terme	30 879	(54)	7 289	(305)
Juste valeur nette des contrats sur instruments dérivés		(38)		(168)

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

6. Contrats sur instruments dérivés (suite)

Le tableau qui suit présente la durée à l'échéance des instruments dérivés, selon la valeur nominale, aux 31 mars.

	FRSP		FRE		FRJ	
	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$
Moins de 1 an	5 560 221	1 812 268	4 372 025	1 488 492	32,350	11 001
De 1 à 5 ans	22 472	22 370	17 452	17 554	137	136
	5 582 693	1 834 639	4 390 477	1 506 046	32 487	11 137

7. Revenu de placement

a) Revenu (perte) de placement

Le tableau qui suit présente le revenu net (la perte nette) de placement pour les exercices terminés les 31 mars, avant et après la répartition des gains et pertes réalisés et non réalisés sur les placements.

	FRSP		FRE		FRJ	
	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$
Intérêts créditeurs	74 038	110 372	61 772	92 202	444	675
Revenu de dividende	65 965	41 017	54 707	34 336	398	251
Revenu tiré du marché monétaire	13 568	27 573	11 093	22 431	84	168
Revenu (perte) lié(e) aux instruments dérivés	(256 776)	(48 610)	(205 265)	(36 429)	(1 547)	(293)
Revenu tiré du prêt de titres	1 031	720	824	594	6	4
Coûts de transaction	(8 453)	(7 541)	(6 920)	(6 250)	(53)	(46)
Autres	(1 353)	(1 220)	(1 119)	(1 028)	(9)	(7)
	(111 980)	122 311	(84 908)	105 856	(677)	752
Gains (pertes) réalisé(e)s sur les placements	(129 581)	69 047	(112 155)	57 755	(773)	423
Pertes non réalisées sur les placements	(629 190)	(158 930)	(516 775)	(133 133)	(3 764)	(970)
Perte totale sur les placements	(758 771)	(89 883)	(628 930)	(75 378)	(4 536)	(547)
Revenu (perte) de placement	(870 751)	32 428	(713 838)	30 478	(5 213)	205

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

7. Revenu de placement (suite)

b) Revenu (perte) de placement par catégorie d'actifs

Le tableau qui suit présente le revenu net (la perte nette) de placement par catégorie d'actifs et par FFPU pour les exercices terminés les 31 mars, avant et après la répartition des gains et pertes réalisés et non réalisés sur les placements.

	FRSP		FRE		FRJ	
	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$
Titres à revenu fixe						
Fonds d'obligations nominales	50 459	84 553	42 516	71 862	300	516
Fonds de valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	1 323	1 529	1 097	1 281	8	9
Fonds de titres du marché monétaire	1 686	4 724	1 446	3 872	11	29
Fonds de couverture de change	(103 572)	—	(88 468)	—	(633)	—
	(50 104)	90 804	(43 409)	77 016	(314)	554
Actions						
Fonds indiciel d'actions canadiennes	(175 371)	43 604	(132 034)	34 606	(1 045)	269
Fonds d'actions canadiennes externes	(64 651)	10 545	(53 724)	9 036	(388)	66
S&P/TSX Completion Index	(30 534)	(2 324)	(25 331)	(1 898)	(183)	(14)
Fonds d'actions de répartition internationales	563	(98 371)	447	(78 142)	3	(599)
Fonds d'actions internationales externes	(40 747)	(16 756)	(33 783)	(13 963)	(244)	(102)
Fonds d'actions canadiennes – stratégie active à long terme	(36 358)	(1 868)	(29 968)	(1 535)	(217)	(11)
Fonds indiciel d'actions EAEO	(216 108)	(48 357)	(170 586)	(39 285)	(1 292)	(294)
Fonds indiciel d'actions américaines	(116 449)	—	(93 556)	—	(691)	—
Fonds à gestion quantitative	(680)	—	(588)	—	(4)	—
	(680 335)	(113 527)	(539,123)	(91 181)	(4 061)	(685)
Actifs indexés sur l'inflation						
Fonds de titres indexés sur l'inflation	(7 241)	22 002	(6,429)	19 037	(45)	134
Fonds de valeurs immobilières canadiennes	(685)	3 801	(535)	3 171	(4)	23
Fonds de valeurs immobilières américaines	(89 027)	(30 182)	(88,416)	(27 611)	(528)	(185)
Fonds axé sur les marchandises	(39 545)	26 238	(32 764)	22 013	(236)	161
	(136 498)	21 860	(128 144)	16 610	(813)	132
Autres placements						
Fonds d'actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	(1 085)	15 522	(886)	13 087	(7)	95
Fonds axé sur les perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	1 260	700	1 075	587	8	4
Fonds d'actions de sociétés fermées	(3 866)	17 002	(3 217)	14 286	(25)	104
Fonds d'investissement des étudiants	(123)	67	(134)	73	(1)	1
	(3 814)	33 291	(3 162)	28 033	(25)	204
	(870 751)	32 428	(713 838)	30 478	(5 213)	205

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Actif net détenu en fiducie

Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2009

8. Capital et rendement à long terme annualisé

Pour chacun des Fonds, le capital s'entend de l'actif net. L'objectif de chaque Fonds est de réaliser un rendement à long terme annualisé qui égale ou dépasse les hypothèses de rendement des placements énoncées dans l'évaluation actuarielle de chacun des régimes de retraite. Des descriptions qualitatives du processus de gestion et de la qualité des placements sont fournies aux notes 4, *Placements*, 5, *Gestion des risques liés aux instruments financiers*, et 6, *Contrats sur instruments dérivés*.

Les plus récentes évaluations actuarielles sont datées du 1^{er} avril 2008 pour le FRSP, du 1^{er} avril 2006 pour le FRE et du 1^{er} avril 2004 pour le FRJ. Les évaluations servent à définir les hypothèses sur le rendement nominal à long terme et indexé sur l'inflation. Le tableau qui suit présente les hypothèses sur l'objectif de rendement nominal à long terme des placements et résume les données sur le rendement nominal à long terme annualisé, sur 4 ans et 10 ans, pour chacun des Fonds.

	2009			2008		
	Rendement nominal actuariel requis %	Rendement nominal annualisé sur 4 ans %	Rendement nominal annualisé sur 10 ans %	Rendement nominal actuariel requis %	Rendement nominal annualisé sur 4 ans %	Rendement nominal annualisé sur 10 ans %
FRSP	6,60	0,92	4,49	7,12	8,39	6,56
FRE	7,12	0,87	4,46	7,12	8,26	6,54
FRJ	7,12	1,05	4,52	7,12	8,63	6,50

9. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer des trois fonds en fiducie combinés comprennent un montant à payer à la SGPNB de 2 289 \$ (3 277 \$ en 2008).

10. Engagements

Le fonds d'actions de sociétés fermées et le fonds de valeurs immobilières canadiennes ont pris des engagements d'investissement qui peuvent être financés pendant les quelques prochaines années conformément aux modalités des divers contrats de société. Le tableau qui suit présente les engagements non provisionnés aux 31 mars.

	FRSP		FRE		FRJ	
	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$	2009 \$	2008 \$
Fonds d'actions de sociétés fermées	109 043	93 876	91 095	78 318	677	570
Fonds de valeurs immobilières canadiennes	11 666	20 954	9 472	17 481	72	127
	120 709	114 830	100 567	95 799	749	697

